

INSTITUTIONNEL | Les retours de la séance plénière du 30 octobre



Ce lundi 30 octobre 2023, les élus Départementaux étaient réunis à partir de 15h00 pour la séance plénière consacrée notamment aux décisions modificatives n°2 du budget 2023. Sur ce plan, pas de grande surprise... il s'agit d'une DM de faible envergure, preuve de la justesse du budget principal voté en début d'année. Les modifications les plus significatives concernent les dépenses de personnel avec l'application des mesures prises en faveur des agents de la collectivité ainsi que l'augmentation des coûts de l'énergie.

Dans son discours introductif, Madame la Présidente a fait référence à des projets de haute importance pour le département de l'Ariège, pour n'en citer que 3 :

- o **RN 20 déviation de Tarascon** dans le cadre du Contrat de Plan État Région (CPER) : La grande reculade... après 5 ans d'hibernation, l'engagement financier promis par l'État n'est pas au rendez-vous.
- o **Crise énergie : Constitution d'un groupement d'achat** en partenariat avec les collègues, les syndicats de stations de ski, les EHPAD et le SMDEA. Le tarif obtenu est satisfaisant, de l'ordre de 130 EUR le MW.
- o **Collèges : Difficultés financières d'un collège ariégeois** se traduisant par des demandes de compléments de dotations élevées (60 KEUR de viabilisation et 45 KEUR pour la restauration). Dans l'attente de cerner les causes exactes, le Département assure la restauration de tous les collégiens et sursoit à la demande de complément de dotation de viabilisation.

Ceci exposé, place à l'examen des dossiers prévus à l'ordre du jour dont la dotation annuelle de fonctionnement des collèges, la caravane du sport santé, les engagements en faveur des

personnels du SESTA...

Retrouvez le discours de la Présidente en vidéo [ici](#) et le dossier de presse correspondant en pièce jointe.

Votre contact

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr